



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNEY**
Séance du 05 juin 2026

Envoyé en préfecture le 08/06/2026

Reçu en préfecture le 08/06/2026

Publié le

ID : 070-217001205-20260605-20260649-DE



Nombre de membres en exercice : 24
Date de la convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 12 juin 2026

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

**Étaient présents : Mmes et MM S. COLLILIEUX – B. PY – M. JACOBBERGER – G. BRIOT
adjoints T. SEGUIN – C. HOSATTE – N. SMAINE PELLETERET – C. PERON –
O. HOUILLON – M. DUPATY – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE –
S. BERNARD – Z. KANJUGA – F. DEMESY – S. FASQUELLE – M. HEQUET
Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – M. METTAVANT donne pouvoir à
MC. FAIVRE**

Absents : K. LIONNET – J. MOLNAR – C. MATHIE

Mesdames Myriam DUPATY et Ghislaine BRIOT ont été désignées secrétaire de séance

DCM 2026/06/49

Programme travaux forestiers 2026

Suite à la réunion de la commission Forêt du 06 mai 2026, il est proposé de valider le programme de travaux comprenant :

- Travaux sylvicoles pour un montant estimé de 12 770 € HT
- Travaux sylvicoles optionnels pour un montant estimé de 410 € HT
- Travaux d'infrastructure pour un montant estimé de 3 130 € HT
- Travaux touristiques pour un montant estimé de 550 € HT

Il conviendra également d'ajouter le coût de la maîtrise d'œuvre pour un montant de 556.96 € HT.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE le programme de travaux forestiers 2026 tel que défini ci-dessus et AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer les devis correspondants,
 - AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer le devis de maîtrise d'œuvre.
-
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
 - Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Marie-Claire FAIVRE

